



Accueil de Loisirs Sans Hébergement 2014

A compléter, à signer et à retourner au complexe sportif

INSCRIPTION

N° Allocation familiales (obligatoire) :Caisse de

Nom, prénom du représentant légal :

Si enfant personnel AI, nom et prénom du salarié(e) :

Matricule : Lieu de travail : Horaire de Travail :

Adresse du domicile :

Code postal : Ville :

E-mail: Tél.dom. :

Tél. port : Tél prof. :

Situation de famille : MARIE DIVORCE SEPARÉ UNION LIBRE

Session 2 et 6 = 4 jours

JUILLET				AOÛT	
Ses.1	Ses.2	Ses.3	Ses.4	Ses.5	Ses.6
Du 7 au 11/07	Du 15 au 18/07	Du 21 au 25/07	Du 28/7 au 1/08	Du 4 au 8/08	Du 11 au 14/8

Enfant (s)	Né(e) le	M/F					

SORTIE DU CENTRE

Je soussignéreprésentant légal de l'enfant
..... âgé(e) de ans, m'engage à amener mon, (mes)
enfant(s) le matin entre 7h45 et 9h00 et à le(s) récupérer le soir entre 16h45 et 18h00.

Autres personnes autorisées à récupérer mon enfant :

..... Tél :

..... Tél :



MODALITES D'INSCRIPTION

Le centre de vacances est ouvert, en priorité, aux enfants du personnel d'Arc International **jusqu'au 1^{er} juin**, puis aux enfants qui fréquentent les écoles de sports de l'ASCAI et dont les parents ne sont pas salariés AI. Les enfants doivent être âgés de 6 à 13 ans au premier jour du centre. Le nombre est limité à 50 enfants par session. **Seuls les dossiers complets seront acceptés et valideront l'inscription.** Le remboursement ne se fera que sur présentation d'un certificat médical.

PARTICIPATION FINANCIERE

Enfants du personnel d'Arc International

	Sessions 1, 3, 4 et 5	Session 2 et 6
Par enfant pour les familles dont le quotient familial >700	45 euros	40 euros
Par enfant pour les familles dont le quotient familial <700	40 euros	35 euros

Enfants dont les parents ne sont pas salariés d'Arc International et qui fréquentent les écoles de sports de l'ASCAI

	Sessions 1, 3, 4 et 5	Session 2 et 6
Par enfant pour les familles dont le quotient familial >700	65 euros	60 euros
Par enfant pour les familles dont le quotient familial <700	60 euros	55 euros

(Attestation obligatoire de la C.A.F)

Le prix comprend les sorties, le repas et le goûter.
Paiement par chèque par chèque à l'ordre de l'ASCAI (1 chèque par session), à remettre avec le dossier d'inscription complet. Il sera remis à l'encaissement dès le 1^{er} jour du centre.

DOCUMENTS A RAMENER

- Règlement intérieur du centre
- Autorisation de soins, certif. médical
- 1 photo d'identité obligatoire (nom derrière la photo)
- Photocopie de la carte de mutuelle
- Photocopie de l'attestation de sécurité sociale
- Fiche sanitaire complétée et signée

Fait à : Le :

Signature obligatoire du représentant légal, à défaut du tuteur





A.L.S.H. 2014



Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-joint le dossier d'inscription pour l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement 2014

Le dossier doit être rendu au secrétariat du complexe sportif complété et accompagné du règlement

Avant le 1er Juin → pour les enfants du personnel d'Arc international

Après le 1er juin → pour les enfants dont les parents ne sont pas salariés d'Arc International et qui fréquentent les écoles de sport de l'ASCAI

Documents à ramener :

- Bulletin d'inscription (N° Allocataire Allocations Familiales à fournir), sortie du centre
- Règlement intérieur du Centre
- Autorisation de soins et certificat médical
- Fiche sanitaire de liaison complétée et signée
- 1 photo d'identité obligatoire, (mettre le nom derrière la photo récente)
- Photocopie de l'attestation de Sécurité Sociale
- Photocopie carte de mutuelle

SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SERONT ACCEPTES.

MODALITES D'INSCRIPTIONS :

- L'ALSH est ouvert aux enfants âgés de 6 à 13 ans au premier jour du centre
- Une première inscription est prioritaire.
- Le nombre est limité à 50 enfants par session.
- L'encadrement est assuré de manière progressive de 7H45 à 8H45* avec des activités de groupes entre 9H00 et 16H45 puis, de manière dégressive de 17H00 à 18H00*.
* participation de 1€ par jour et par enfant
- Le règlement se fait par chèque à l'ordre de l'ASCAI. **Seuls les dossiers complets seront acceptés et valideront l'inscription.** Le remboursement ne se fera que sur présentation d'un certificat médical.

Pour tout renseignement, veuillez contacter Nathalie au secrétariat du complexe sportif par téléphone au 03.21.38.08.23 ou par mail à ascaï@arc-intl.com

A très bientôt.

AUTORISATION DE SOINS ET DE SPORTS

NOM- PRENOM DE L'ENFANT :

Monsieur : **Madame**
Domicilié..... **Domiciliée :**

1 - autorisent la Direction de l'ALSH d'Arc International
à prendre en charge leur enfant à lui faire donner tous les soins médicaux et chirurgicaux, avec ou sans
anesthésie, qui s'avèreraient nécessaires : OUI NON

2 - autorisent leur enfant :
- à participer aux différents **stages sportifs** OUI NON
- à faire **des randonnées cyclistes** OUI NON
- à être **filmé ou photographié,**
les documents n'étant utilisés que dans le cadre du centre OUI NON

3 - s'engagent à ne pas reprendre leur enfant en cours de session
(Excepté motif particulier qui sera laissé à l'appréciation du directeur du centre) OUI NON

Signature des parents, à défaut du tuteur: A
(Lu et approuvé) Le

CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné(e), Docteur certifie
que l'enfant né(e) le est apte :

- à la vie en communauté,
- à pratiquer toutes les activités sportives dans le cadre d'un Centre de Vacances et de Loisirs.

Activités déconseillées, observations
.....
.....

Il ne présente pas, après examen, d'affection contagieuse décelable ou préjudiciable à la vie en groupe.

Les vaccins de sont à jour.

A, le

**CACHET DU MEDECIN
OBLIGATOIRE**

**SIGNATURE DU MEDECIN
OBLIGATOIRE**

┌

└

Accueil de Loisirs Sans Hébergement



2014

REGLEMENT INTERIEUR DU CENTRE

L'ALSH d'Arc International propose aux enfants une animation riche en activités et en plaisir. Son fonctionnement est financé pour parties par une subvention du Comité d'Entreprise, par une prestation de service de la CAF du Pas de Calais et par une participation des familles selon leur coefficient familial.

Afin d'assurer son bon fonctionnement :

- Tout enfant pris à fumer pendant le centre et dans l'enceinte des bâtiments «sorties comprises »
- Tout enfant pris à dégrader volontairement le matériel ainsi que les locaux,
- Tout enfant pris à voler dans les affaires de ses camarades,
- Tout enfant pris à frapper ou agresser un de ses camarades, de façon physique ou morale,
- Tout enfant ayant des attitudes mal polies ou agressives envers l'encadrement,
- Tout enfant pris en possession d'armes de toutes catégories,
- Il est interdit d'amener jeux vidéo, téléphone portable, PSP, DS, etc ...

SERA RENVOYE DEFINITIVEMENT DU CENTRE APRES AVERTISSEMENT

Cette réglementation paraît être dure mais nécessaire pour le bon déroulement du centre et sa sécurité.

Les animateurs ainsi que la direction espèrent qu'ils pourront assurer pleinement leur rôle principal « faire plaisir aux enfants en toute sécurité »

Pour cela, il nous faut aussi l'appui des parents et de l'enfant qui participera au centre, nous vous demandons donc à tous, de bien vouloir signer le règlement qui nous certifiera votre ferme intention à le respecter.

REMARQUES

Le centre offre à tous les enfants un goûter identique afin d'éviter toutes différences entre eux. C'est pour cela que l'on déconseille aux parents de leur en fournir un.

Les enfants pratiquant des activités manuelles ou sportives peuvent salir ou abîmer leurs affaires personnelles. Nous proposons donc aux parents de les vêtir normalement en fonction du temps (personnaliser les vêtements). Les objets et vêtements oubliés seront conservés et pourront être récupérés au complexe sportif. La direction de l'ALSH décline toutes responsabilités quant à la dégradation et la perte éventuelles des habits et autres effets des enfants.

Nom et Prénom de l'enfant :

Signature de l'enfant :

(Lu et approuvé)

A

Le

Noms et Prénoms des parents :

Signature des parents, à défaut du tuteur:

(Lu et approuvé)

INDIQUEZ CI-APRES :

Les difficultés de santé (maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation) en précisant les dates et les précautions à prendre).

.....
.....
.....
.....

4 – RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

Votre enfant porte-t-il des lentilles, des lunettes, des prothèses auditives, des prothèses dentaires, etc...
Précisez :

.....
.....
.....

5 – RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM : **PRENOM :**

ADRESSE : (pendant le séjour)

.....
.....

TEL FIXE DOMICILE : **TEL. BUREAU :**

TEL. PORTABLE :

NOM ET TELEPHONE DU MEDECIN TRAITANT :

PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE PENDANT LE CENTRE DE VACANCES:

NOM et PRENOM : **TELEPHONE :**

Je soussigné,responsable légal de l'enfant, déclare exact les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour, à prendre, le cas échéant toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date : **Signature :**

A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR A L'ATTENTION DES FAMILLES

Coordonnées de l'organisateur du séjour ou du centre de vacances

Tél / Fax du gymnase: 03.21.38.08.23 **Portable du gymnase :** 06.99.18.49.16

Email du gymnase : ascai@arc-intl.com

Les coordonnées téléphoniques et électroniques des directeurs respectifs vous seront communiquées en début de sessions avec les programmes d'activités.